

# FICHE DE SYNTHÈSE

## Caisse-Commune

Résultat de l'expérimentation d'un service d'auto partage à Paris par la société Caisse-Commune. PREDIT, thématique 4.1. " Alternative à la voiture personnelle ", " Gestion des déplacements urbains.

### Fiche signalétique

Adresse : Caisse-Commune 56 Bd Beaumarchais 75 011 Paris Tél. 01 43 55 15 95,  
Mail [info@Caisse-Commune.com](mailto:info@Caisse-Commune.com),  
<http://www.caisse-commune.com>

### Service :

Les adhérents de Caisse-Commune bénéficient sur un simple appel téléphonique, d'un véhicule 24h/24, pour une heure ou plusieurs jours et ceci y compris pour un départ immédiat. Le véhicule est pris et ramené dans la même station. Ce service permet de combiner les avantages des transports publics et du véhicule individuel.

### Problématique :

D'une part, il s'agit d'étudier l'insertion du service de l'auto-partage parmi les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle. D'autre part, de connaître les conséquences d'un tel système sur la mobilité des adhérents et notamment sur l'usage de la voiture individuelle.

### Développement au 31 janvier 2007:

On assiste à une croissance exponentielle.

10 stations à 15 stations (Anvers, Marie du 17<sup>ème</sup>, opéra Meryerbeer, Etoile, bastille, hôtel de ville, Saint Martin, Saint Michel, Place d'Italie, Motte Picquet, Lecourbe, Saint Jacques, Pasteur, Cambronne)

70 véhicules

De 10 cartes d'adhérent en mars 2000 nous sommes à présent 1700 utilisateurs (1100cartes.)

### Tarif :

2 formules d'adhésion :

Abonnement mensuel de 12 €	Mobility	Liberty
Droit d'entrée	300 €	100€
Prix à l'heure (heures de nuit gratuites)	1€99	2€29
Prix au kilomètre (carburant compris)	0€21	0€29

### **Positionnement du service :**

Parmi les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle, le service d'auto partage se positionne sur une niche de marché entre les taxis, les loueurs et les transports publics :

- Moins onéreux qu'un taxi pour une course supérieure à 10 Km et inférieure à 8 Heures.
- Plus souple qu'un loueur traditionnel.
- Desserte plus fine que les transports publics pour les déplacements longues distances.

### **Profil sociologique de l'adhérent :**

- 41 % sont âgés de 34 à 45 ans
- 61 % sont des hommes
- 57 % ont au moins BAC + 3
- 31 % de cadres et 27 % de professions libérales
- 56 % ont eu un véhicule dans les six mois précédent l'adhésion.

### **Motivation à l'adhésion :**

- 47 % sont motivés par le principe de la voiture à la carte
- 33 % ont choisi de ne pas posséder une voiture personnelle

### **Statistiques d'utilisation :**

- Ratio d'adhérents par véhicule : 20
- Moyenne de 60 KM par course
- Durée moyenne de 6H30 par course

Il s'agit d'un usage complémentaire des transports en commun et des taxis. En effet, 70% des courses s'effectuent sur des trajets mal desservis ou à des horaires de service réduit en transports en commun ou en taxis.

### **Mobilité des adhérents**

L'adhérent a une fréquence de déplacement en véhicule Caisse-Commune de 0,08 par jour, or cette fréquence est de 0,03 pour les parisiens non motorisés et de 0,77 pour l'ensemble des parisiens (motorisés et non motorisés). Nous avons donc une fréquence de déplacement plus proche des non motorisés que des motorisés.

Par ailleurs, le profil type de l'adhérent de Caisse-Commune, cadre supérieur de 35 ans, fait partie de la population dont le taux d'équipement en véhicule particulier est très élevé et qui utilise le plus fréquemment le véhicule particulier comme mode de transport (2,44 déplacements / jour).

### **Partenaires :**

- Keolis
- Toyota
- Ratp
- Ville de Paris
- Ademe

- PREDIT

### **Evolution en matière de mobilité:**

2 types de clientèle se dessinent :

- Le professionnel, grand consommateur, a une perception rationnelle de ses besoins.
- Le particulier, faible consommateur, a une perception de ses besoins en déplacement en véhicule particulier bien supérieure à sa consommation réelle.

Après un temps de découverte de 3 mois, l'adhérent réduit en moyenne de 30 % la fréquence d'utilisation du véhicule Caisse-Commune. Cette réduction touche essentiellement le particulier. Le professionnel maintient un usage hebdomadaire.

### **Conclusion :**

Le service d'auto partage de Caisse-Commune, unique en France, connaît une croissance exponentielle, répondant ainsi à un réel besoin : des déplacements Paris/ Ile de France à des horaires mal assurés par les transports en communs ou les taxis.

Les adhérents, en grande majorité de catégorie socioprofessionnelle élevée, sont particulièrement mobiles. L'auto partage leur offre la possibilité d'utiliser ponctuellement une voiture individuelle sans avoir à gérer toutes les contraintes liées à celle-ci.

En payant à l'usage, les adhérents rationalisent leur utilisation de la voiture individuelle et adoptent une pratique multimodale.